

1 **CONSEIL D'ADMINISTRATION S.F.E.T.B.**

2 **Samedi 28 septembre 2015 – Hôpital St Louis (Paris, 10^e)**

3
4
5 **Présents** : Marc CHAOUAT, Valérie CHAUVINEAU, Patrick DUHAMEL, Laurence
6 GOTTRAND, Aurélie HAUTIER, Ronan LE FLOCH, Françoise LEBRETON, Anny-Claude
7 LOUF, Jocelyne MAGNE, Pierre PERROT, Sandrine RONCIER, Sandrine WIRAMUS, l'ABF
8

9 **Excusés** : Emmanuelle BAILLARGEAT, Sabiha BAZI, Franck DUTEILLE, Marie-Reine
10 LOSSER, Béatrice PEREZ, François RAVAT, Hélène RIENMEYER, Gilles TIMMERMAN
11

12
13 **Suivant l'ordre du jour :**

14
15 **1- Approbation du CR du CA du 26 septembre 2015**

16
17 **Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité le compte-rendu du Conseil**
18 **d'Administration du 26 septembre 2015.**

19
20 AC Louf a eu des problèmes de signature vis-à-vis de la banque car sa fonction n'a
21 pas été officiellement renouvelée auprès de la banque.

22 Un document indiquant qu'elle est renouvelée dans ses fonctions de trésorière sera
23 signé par la présidente. La présidente indiquera aussi qu'elle délègue la signature à
24 la trésorière et au secrétaire général M Chaouat.

25 Il faut fournir la copie de la carte d'identité de la présidente et un papier officiel
26 d'AG sur le résultat des élections.

27 ⇒ Accord est donné pour que 3 personnes aient la signature : la trésorière, le
28 secrétaire général et la présidente
29

30 **2 - La revue Brûlure (R Le FLOCH)**

31
32 Il y a quelques problèmes en ce qui concerne la réception de la revue : S Baux,
33 malgré des demandes récurrentes de la part de R Le Floch, ne reçoit toujours pas la
34 revue. R Le Floch demande l'intervention de la présidente ou du secrétaire général
35 pour régler ce problème.

36 L'histoire est reprise au départ : la personne qui s'occupe de la mise en page de la
37 revue coinçait parce que R Le Floch a accepté un article pour lequel il n'y avait pas
38 de bibliographie et n'était pas passé par le rédacteur en chef de la revue. R Le
39 Floch étant responsable de la partie française, il devrait avoir toute liberté pour cela.
40 Cela semble être réglé.

41 Autre problème : l'indexation qui existait ne semble plus exister. Il s'agirait d'une
42 histoire administrative de renouvellement. Attention car l'indexation était l'argument
43 majeur pour rejoindre M. Bichara.

44 Le meilleur mémoire devait envoyer un article. Il ne l'a pour l'instant pas fait. Il ne
45 faut pas accepter son invitation tant que l'article n'a pas été remis. M Chaouat
46 précise que la rédaction d'un article n'avait pas été présentée comme une
47 obligation mais comme quelque chose de souhaitable. La règle peut cependant
48 être changée. L'article devra passer par la validation du conseil scientifique.

49 Depuis le début de l'année, on a passé 5 articles en français dans le 1^{er} numéro, 3
50 dans le 2^e, il y en a 4 en attente, c'est-à-dire acceptés, qui peuvent être consultés
51 sur le site des Annales comme étant en attente de version papier. Il y en a 3 en
52 processus d'édition parmi lesquels le compte-rendu de la table-ronde
53 « Réanimation ». Il y a un souci sur le côté chirurgical : la distribution des captures n'a
54 à priori pas été faite. M Chaouat donnera à R Le Floch le lien pour accéder aux
55 captures vidéo du congrès.

56 Il y a un site de soumission spécifique pour les articles. Il est assez compliqué à utiliser
57 pour le correcteur. Il peut donc y avoir un peu de retard entre l'appréciation et la
58 mise en page. Il serait intéressant d'avoir un lien de soumission sur le site de la SFETB.

59 M Chaouat explique avoir eu une explication auprès de M. Bichara qui avait noté la
60 SFETB comme co-organisateur du congrès de Berouth alors même que personne
61 n'était au courant et n'avait donc donné d'aval. Il a considéré qu'il suffisait d'être
62 invité pour être co-organisateur. Le logo de la SFETB a donc été retiré. Il faut être
63 vigilant sur tout pour ne pas se faire manger.

64 En ce qui concerne la distribution, il y a 74 envois. R Le Floch aimerait avoir chaque
65 année la liste des membres SFETB à jour de cotisation de manière à pouvoir envoyer
66 un e-mail global pour redemander chaque année s'ils veulent ou non la revue. R Le
67 Floch va voir si ceux qui ont fait la demande la reçoivent bien.

68

69 **3- Comité scientifique (F LEBRETON)**

70

71 Actuellement les membres du comité scientifique sont :

72 Sandrine Roncier, Jocelyne Magne, Jean-Claude Castède et Hauviette Descamps,
73 sous la présidence de Françoise Lebreton.

74 Lors du dernier congrès, un appel à candidature avait été lancé : aucune
75 candidature n'a été déposée. Les personnes n'y pensent peut-être pas. On peut les
76 solliciter nominativement.

77 Pour la chirurgie, est proposée Anne Le Touze et pour la rééducation, Valérie
78 Chauvineau. Valérie Chauvineau accepte. Anne Le Touze sera sollicitée. Si elle
79 refusait, Patrick Duhamel accepterait le poste.

80 ⇒ La composition du comité est acceptée, que ce soit Anne Le Touze ou Patrick
81 Duhamel.

82 F Lebreton informera Jean-Claude Castède et Hauviette Descamps de la
83 modification du CS.

84 Le conseil scientifique est modifiable tous les 2 ans.

85 Les meilleurs mémoires devront être envoyés rapidement pour être relus.

86 A la fermeture du formulaire d'appel à communication, F Lebreton enverra à tous les
87 membres du comité les codes d'accès au formulaire pour la relecture ainsi que la
88 grille d'évaluation. Une réunion téléphonique est généralement programmée dans
89 les 10 jours pour échanger sur tous les résultats.

90

91 **4- Prix du meilleur DIU Brûlogie**

92

93 Il y a 10 ou 12 inscrits cette année dont 2 ou 3 d'outre-mer.

94 Faut-il se poser la question de faire le DU sur 15 jours pleins pour éviter les frais de
95 déplacement ? Difficile à cause des internes qui eux ne peuvent pas être absents 15
96 jours.

97 Meilleur mémoire :

98 Seule la personne auteur du mémoire peut être invitée à présenter.

99 A partir de cette année, elle aura obligation de fournir un article correspondant à sa
100 communication pour bénéficier de l'invitation au congrès.

101

102 **5- Mission Roumanie (M CHAOUAT)**

103

104 La mission devait consister à aider à la mise en place de centres des brûlés sur tout le
105 territoire roumain, cela à l'initiative d'un urgentiste roumain très dynamique et
106 efficace. Ils bénéficiaient d'une aide de la banque mondiale dans cet objectif.

107 Le Dr de Broucker qui avait été sollicité à l'origine avait demandé à ce que les
108 Roumains se rapprochent de la SFETB qui pouvait les aider dans ce projet. C'est
109 comme cela que M Chaouat est devenu chirurgien référent.

110 Après des réunions en France, une délégation française (V de Broucker, M Chaouat,
111 un paramédical cadre, un représentant de la direction de Lille et 3 représentants du
112 Ministère de la Santé) est partie le lendemain de l'énorme incendie qui a eu lieu
113 dans une discothèque. Le déplacement a été maintenu mais la mission modifiée.
114 Une visite de tous les centres de Bucarest a eu lieu, puis d'autres lieux. Les centres
115 qualifiés « de brûlés » sont finalement très artisanaux et imparfaits. Les plus « cleans »
116 étaient peut-être les centres qui n'avaient pas l'appellation centre des brûlés, mais
117 ils n'en avaient pas non plus les compétences. Là où il y avait les compétences, il n'y
118 avait ni les locaux ni les moyens.

119 De vraies missions d'aide sont apparues comme indispensables.

120 Après l'envoi de 3 chirurgiens dont les missions ont été « légères », c'est un besoin de
121 kiné-rééducateur qui s'est fait sentir. Sandrine Roncier est allée sur place. L'accueil,
122 comme pour les chirurgiens, a été plutôt froid car ils ne souhaitent pas modifier
123 leurs méthodes de travail. Il a été plus facile de travailler hors centre des brûlés. Elle a
124 pu poser des attèles car partie avec 60kg de matériel.

125 Faut-il continuer les missions et si oui, quel sera leur objectif ? On peut envoyer des
126 rééducateurs mais il faut avant tout que les roumains soient demandeurs.

127 30 patients roumains ont été envoyés sur des hôpitaux européens, dont un seul en
128 France et qui est décédé en arrivant. Ne serait-il pas possible d'imaginer un plan
129 blanc via la SFETB pour éviter les retards notamment administratifs ?

130 La suite de tout cela : oui on est prêt à envoyer des médecins rééducateurs et des
131 kinés si vous organisez en amont quelque chose qui fait qu'ils seront entendus, qu'ils
132 pourront aider à former des gens sur place pour qu'il y ait une continuité par la suite.
133 Il faut qu'on soit là pour initier, pas pour faire de A à Z. Et est-on prêt à accueillir des
134 personnes dans les centres en France ?

135 M Chaouat fera un mail à l'ambassadeur français en Roumanie pour lui signifier que
136 certains centres français sont prêts à accueillir des patients sous réserve que toute la
137 partie administrative soit réglée.

138

139 **6- Rapport DGOS**

140

141 Pourquoi ce rapport ? On considère qu'il y a quelques points de dérive en France :
142 Lyon et Montpellier.

143 A Montpellier, le service a explosé au mois de mars pour des raisons financières. Le
144 service n'était pas aux normes du décret car les chambres n'avaient pas de
145 traitement d'air. Il fallait donc faire des travaux. 3 ans de réflexion ont été
146 nécessaires dans le but de refaire le centre des brûlés pour finalement arriver à la
147 conclusion que le centre coûtait trop cher et que les travaux ne seraient pas faits. La
148 réa médicale étant en réfection à côté, il a été décidé de mettre les patients brûlés
149 dans la réa médicale. C'était sans discussion possible. Pour les malades
150 intermédiaires, rien n'avait été prévu. Mais l'administration ne sait pas ce qui est fait
151 dans un centre des brûlés. Quand il a fallu dispatcher toute l'activité, on s'est aperçu
152 que personne n'avait imaginé toute l'activité réellement pratiquée. Ca a été
153 compliqué car tout le service ayant éclaté, il a fallu former des équipes à droite et à
154 gauche. Pour exemple, juste après l'histoire de la Roumanie, le chirurgien du centre
155 est allé voir aux Urgences comment il serait possible de récupérer des patients brûlés.
156 On lui a répondu qu'on ne prenait plus de patients brûlés et qu'il fallait voir avec
157 Marseille. Les grands brûlés vont dans le service de réanimation médicale où il y a un
158 sas de 5 lits (et un 6^e) pris en charge par des réanimateurs médicaux.

159 Le rapport a été fait de manière descriptive pour alerter sur des dérives. Ce rapport
160 en cours de préparation est arrivé sur le bureau de la direction de Montpellier qui
161 n'est pas d'accord et fait pression sur la SFETB.

162 Le rapport final est compliqué car les 2 endroits où cela dysfonctionne, on ne peut
163 rien dire. M Chaouat appellera L Teot et ne pourra pas faire de rapport sans l'aval
164 de L Teot.

165 A Lyon, il s'agit de 2 équipes de 2 centres différents d'où la difficulté de faire un
166 rapport.

167 M Chaouat est modérément convaincu que cela aura un vrai impact. Quelle
168 réponse attendre du Ministère ? La situation étant un peu disparate, il sera sans
169 doute difficile d'avoir un avis tranché. Il faut bien indiquer en conclusion les points
170 d'amélioration souhaités.

171

172 **7- Site web : organisation de réunions**

173

174 M Chaouat propose qu'après le prochain CA soit organisée une réunion « site web »
175 avec les personnes qui se sont engagées sur ce groupe. Les personnes concernées
176 étant absentes, elles seront contactées à l'issue de la réunion. TMS sera aussi convié.

177

178 **8- Congrès à venir**

179

180 **8-1 Congrès de 2016- Cassis (A Hautier)**

181 Pour les réservations hôtelières, l'office de tourisme a fourni un lien qui a été mis sur le
182 site du congrès et qui permet de réserver en ligne.

183 Pour la sortie dans les calanques, étant donnée l'horaire tardive prévue (17h45), il
184 faudra privatiser des bateaux. On pourra s'inscrire mais il faudra connaître le
185 nombre.

186 Décaler la visite des calanques à 18h. Fixer la date limite d'inscription à cette sortie.
187 Indiquer le tarif maxi et toutes les conditions (règlement auprès de l'office de
188 tourisme...).

189 Bien préciser sur le formulaire d'inscription au congrès que les chèques doivent être
190 libellés à l'ordre de SFETB.

191 Le programme a été modifié en fonction des demandes du dernier CA :

- 192 - Les ateliers en regard des tables rondes ont été enlevés
- 193 - L'atelier psycho social est peu plus long face à la 1^{ère} table ronde « Brûlures
194 radiques » qui est un peu spécifique
- 195 - La présentation des posters a été placée le jeudi plutôt que le vendredi et
196 durera 1 heure.
- 197 - F Ravat souhaitait que les cas cliniques interactifs soient décalés pour éviter
198 qu'il n'y ait personne à 9h.
- 199 - En fonction du nombre de communications libres, il y aura ou pas une session
200 « Article de l'année ».

201 Les tables rondes :

- 202 - « Brûlures radiques » : Majoritairement Percy, avec Eric Bey, mais aussi
203 l'expérience de ce que rencontrent les centres de brûlés non militaires.
204 - « Brûlures chimiques » : M Chaouat pour la physiopathologie 10', Pr Siah
205 (Maroc) 10', D Casanova 10', Prévention des risques chimiques (M. Bigata)
206 10', P Duhamel pour la partie chirurgicale 10' (Timing en attente du nombre
207 d'intervenants)
208 Si certains sujets sont sensibles, les résumés seront soumis aux auteurs
209 avant publication pour validation des informations diffusables.
210 - « Brûlures électriques » : Pr Messadi pour l'épidémiologie, M Bertin sur
211 Physiopathologie-Réa, J Laguerre sur le foudroiement, A Hautier sur les
212 stratégies chirurgicales, F Duteille sur les lambeaux, K Elkatib sur les
213 amputations, AS Perchenet sur la chirurgie enfant

214

215 Exposants : A aujourd'hui : 10 exposants ont retourné leur dossier de participation.
216 Conforme à la situation des années passées.

217

218 Dead line de l'appel à communication : 28 février. Pas de prolongation, sauf
219 manque d'abstracts, décision de la SFETB.

220

221 E-posters : en lieu et place des panneaux

222 1 seul écran à mettre à la verticale (se renseigner)

223 Voir comment en peut mettre un 2^e écran

224 Imprimer une compilation des posters à mettre à disposition ?

225

226 Déjeuners : Le restaurant à proximité du palais accueillera les déjeuners du
227 mercredi et jeudi midi avec les desserts/café sur les stands

228 Reste l'interrogation sur les buffets du vendredi midi car le restaurant
229 propose une prestation hors de prix. Une demande de devis a donc été
230 faite auprès des traiteurs sollicités pour les pauses.

231

232 DPC : Une seule attestation de présence DPC a été demandée et éditée par
233 le secrétariat.

234 Un logiciel téléchargeable sur les téléphones pourrait permettre les
235 évaluations de manière simple (Socrative)

236

237 Limitation des places : on ne bloque pas les inscriptions au congrès, juste l'accès à la
238 salle.

239

240

241

242 **8-2 Choix Congrès de 2017- (M CHAOUAT) confirmation du site, choix**
243 **des tables rondes**

244 M Chaouat a été sollicité par les sites parisiens d'accueil de congrès et Versailles lui a
245 été proposé.

246 Les tarifs sont rédhibitoires.

247 Le site de La Rochelle est donc confirmé. Organisation parisienne (IDF) : St Louis,
248 Percy, Bullion, Coubert, Trousseau. Président : M Chaouat

249

250 Thèmes proposés : L'immunité

251 Les infections non bactériennes

252 ⇒ Brûlure et infection : validé

253

254 Dates : 7, 8 et 9 juin 2017 => Dates validées à l'unanimité moins une

255

256 **8-3 Propositions pour 2018**

257 Lamalou les Bains ?

258 La Corse ?

259 Bordeaux ?

260

261 **9- Informations et questions diverses :**

262 - **SFB (B PEREZ)**

263 B Perez n'a pas encore eu la validation du nom SFB. Elle devrait pouvoir donner des
264 nouvelles la prochaine fois.

265

266 - **Prochain vice-président**

267 Il avait été proposé Eric Dantzer qui l'a accepté avec plaisir. A faire valider en AG.

268

269 - **Nexobrid**

270 Il s'agit d'une enzyme protéolytique sensée remplacer le chirurgien pour déterger les
271 brûlures. Cela traîne depuis longtemps, certains l'ont déjà testée. Elle est d'usage
272 assez courant dans certains pays, notamment en Israël.

273 Nexobrid souhaitait que l'on fasse des essais en France pour pouvoir le diffuser. Mais
274 finalement le dossier a été refusé par la HAS.

275 Nexobrid a donc contacté la SFETB pour savoir si elle acceptait de « pousser » en
276 demandant à la HAS s'il était quand même possible de le tester en France en
277 indiquant que la société savante pense qu'il y a un intérêt à ce produit. Il faut savoir
278 que la décision a été prise par des non spécialistes de la brûlure.

279

280

281

282

Rappel- Calendrier des CA 2015 et 2016

283

23 janvier 2016

284

19 mars 2016

285

Congrès

286